

1ERE CHAMBRE

Audience du Jeudi 11 Avril 2024 à 14H00 - PRISE DE DATE UNIQUEMENT

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Président : **LAMBRET Agnès**

Greffier : **FONTAINE-BLAS Wilson**

AUDIENCES

	Ty	N° RG	Parties	Décision
1	Co	23/04229 (Conf)	Nature : 5BZ 0A Baux professionnels - Autres demandes relatives à un bail professionnel S.A.S. PMC Me BEAUMONT Marina au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION Me MARCIANO Igall au barreau de PARIS c) S.A.S. SOCIETE D'HYPERMARCHÉ DE L'OUEST la SELARL MILLAN COURT - ANDRE ROBERT - FOURCADE - SPERA ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	Renvoi à la mise en état au 16/05/2024, pour avis des parties sur médiation judiciaire
2	Co	23/04230 (Conf)	Nature : 5BZ 0A Baux professionnels - Autres demandes relatives à un bail professionnel S.A.S. PMC Me BEAUMONT Marina au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION Me MARCIANO Igall au barreau de PARIS c) S.A.S. EXCELLENCE la SELARL MILLAN COURT - ANDRE ROBERT - FOURCADE - SPERA ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	Renvoi à la mise en état au 16/05/2024, pour avis des parties sur médiation judiciaire
3	Co	24/00065 (Conf)	Nature : 63B 0A Demande en réparation des dommages causés par l'activité des auxiliaires de justice M. TSANG-YEIN Yves Jean la SELARL HOARAU-GIRARD au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c) Me LE GOFF Oliver la SELARL AMODE & ASSOCIES (SELARL) au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION S.E.L.A.S. LE GOFF, OMARJEE, QUINOT & RAMONFAUR la SELARL AMODE & ASSOCIES (SELARL) au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF

	Ty	N° RG	Parties	Décision
4	Co	24/00083 (Conf)	<p>Nature : 70B 0A Demande formée par le propriétaire de démolition d'une construction ou d'enlèvement d'une plantation faite par un tiers sur son terrain</p> <p>M. APAYA Jean-Luc Me MARTIN Nichka boris simon au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. LATCHIMY Jean Ramsamy Me GANGATE Djalil au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme APAYA Marie-Thérèse épouse LATCHIMY</p>	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF
5	Co	24/00135 (Conf)	<p>Nature : 53B 0A Prêt - Demande en remboursement du prêt</p> <p>La SOCIETE FINANCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA REUNION la SELAS AMINA GARNAULT au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme TURPIN Marie Noeline veuve EQUIXOR la SAS MIL AVOCAT & ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF
6	Co	24/00162 (Conf)	<p>Nature : 70A 0A Revendication d'un bien immobilier</p> <p>Mme ARMON INCANA Yasmina Vasanthi Me CHUNG TO SANG Ghislain au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme DOMEN Marie-Hélène Camille Me MAILLOT Jérôme au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	Délibéré pour mise à disposition de la décision au 25/04/2024, sur incident - Merci de déposer rapidement vos dossiers au greffe

	Ty	N° RG	Parties	Décision
7	Co	24/00211 (Conf)	<p>Nature : 28Z 0A Autres demandes en matière de succession</p> <p>Mme MONNIER Marie Sophie épouse BENARD Me BEAUMONT Marina au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. MONNIER Claude Henri-Jack M. MONNIER Joël Philippe M. MONNIER Jean Daniel Mme MONNIER Marie Josie Reine Claude Me LACAILLE Christine au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	Renvoi à la mise en état au 13/06/2024, pour conclusions Me Lacaille + mise en cause des héritiers de Joel Monnier
8	Co	24/00218 (Conf)	<p>Nature : 54Z 0A Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction</p> <p>Mme EDMOND Julie Marie Emilie Me CINTRAT Nathalie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION M. DOUXAMI Cyril Cédric Me CINTRAT Nathalie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>S.A.S. DELEFLIE Me ADOLPHE Bertrand au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF
9	Co	24/00240 (Conf)	<p>Nature : 2AP 0A Action en contestation de paternité - hors mariage -</p> <p>M. K/BIDI Dylan Me DELAUNAY Emma au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme HOARAU Annaëlle Marie Julie Me FONTAINE Béatrice au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION M. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE SAINT-PIERRE</p>	Renvoi à la mise en état au 25/04/2024, pour conclusions DEM sur incident : Soulève d'office : - défaut de qualité contre le ministère public - défaut de mise en cause de l'enfant mineur

	Ty	N° RG	Parties	Décision
10	Co	24/00244 (Conf)	<p>Nature : 50D 0A Demande en garantie des vices cachés ou tendant à faire sanctionner un défaut de conformité</p> <p>M. BENARD Pascal Jean Michel BOURBON AVOCATS au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. BEGUE Lionel la SELARL KER AVOCATS au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	Renvoi à la mise en état au 16/05/2024, pour avis des parties sur médiation judiciaire
11	Co	24/00343 (Conf)	<p>Nature : 30B 0A Demande en paiement des loyers et charges et/ou tendant à la résiliation du bail et/ou à l'expulsion</p> <p>Mme PITOU Marie Danielle Pierrette épouse POTHIN la SELARL GEORGES-ANDRE HOARAU ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>M. POTHIN Alix Michel la SELARL GEORGES-ANDRE HOARAU ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. POTHIN Patrick M. POTHIN Jean Paul</p>	MEE : Renvoi avec ordonnance de clôture et dépôt de dossiers sans plaidoirie (art 779a13 du CPC) au 11/10/2024, en juge unique
12	Co	24/00395 (Conf)	<p>Nature : 54G 0A Demande d'exécution de travaux, ou de dommages-intérêts, formée par le maître de l'ouvrage contre le constructeur ou son garant, ou contre le fabricant d'un élément de construction</p> <p>M. MAILLOT Samuel la SELARL BETTY VAILLANT au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme MAILLOT Emilie la SELARL BETTY VAILLANT au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. SERY Daniel Henri S.A.S. ENTORIA Me CAUCHEPIN Céline au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A. FIDELIDADE -COMPANHIA DE SEGUROS Me CAUCHEPIN Céline au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF

	Ty	N° RG	Parties	Décision
13	Co	24/00497 (Conf)	<p>Nature : 28Z 0A Autres demandes en matière de succession</p> <p>Mme SEVAMY TAILLAMIN Marie Thérèse épouse DAMOUR la SELARL ACTIO DEFENDI au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme SEVAMY TAILLAMIN Noëline la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAILLAMIN Jean Marc la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAILLAMIN Georges Marie la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAILLAMIN Jocelyn la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme SEVAMY TAILLAMIN Sabrina la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAILLAMIN Krichna Jean Denis la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAYLAMIN Johan la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. LEON Jean Laurent la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAILLAMIN Jimmy la SAS G&P LEGAL au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. SEVAMY TAYLAMIN Jean Paul Philippe la SELARL IAVOCATS & PARTNERS au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	<p>Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEFs + production du jugement du 24.11.2020 et, le cas échéant, conclusions DEM sur incident sur la fin de non recevoir soulevée d'office de l'action en partage judiciaire tirée de l'autorité de la chose jugée</p>
14	Co	24/00532 (Conf)	<p>Nature : 28A 0A Demande en partage, ou contestations relatives au partage</p> <p>M. JANIO Joseph Me GANGATE Djalil au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme ARIANATCHY Julienne épouse JANIO Me GANGATE Djalil au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. JANIO Jean Paul la SELARL KER AVOCATS au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme APAYA Christiane épouse JANIO</p>	<p>Renvoi à la mise en état au 16/05/2024, pour avis des parties sur médiation judiciaire</p>

	Ty	N° RG	Parties	Décision
15	Co	24/00641 (Conf)	Nature : 54Z 0A Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction M. HOAREAU Camille Rosaire Me BIJOUX Aurélie au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c) Jean Max Noel MOURGUIN exerçant à l'enseigne JJM ASSAINISSEMENTS OI	MEE : Renvoi avec ordonnance de clôture et dépôt de dossiers sans plaidoirie (art 779a13 du CPC) au 11/10/2024, en juge unique
16	Co	24/00804 (Conf)	Nature : 50Z 0A Autres demandes relatives à la vente Mme RICHAUVET Marie Thérèse l'ASSOCIATION LAGOURGUE - MARCHAU au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION c) S.A.R.L. LE FORUM IMMOBILIER la SELARL CHANE-TENG BERNARD au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION la SCP DECOT - FAURE - PAQUET - SCHMIDT au barreau de STRASBOURG S.E.L.A.S. LE GOFF, OMARJEE, QUINOT & RAMONFAUR la SELARL AMODE & ASSOCIES (SELARL) au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF
17	Co	24/00816 (Conf)	Nature : 53B 0A Prêt - Demande en remboursement du prêt S.A. BRED BANQUE POPULAIRE Me LABONNE Laurent au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c) Mme BALAYA GOURAYA Marie Paule veuve NARICADOU Me CHUNG TO SANG Ghislain au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION	Renvoi à la mise en état au 30/05/2024, pour conclusions DEF

	Ty	N° RG	Parties	Décision
18	Co	24/01037 (Conf)	<p>Nature : 70B 0A Demande formée par le propriétaire de démolition d'une construction ou d'enlèvement d'une plantation faite par un tiers sur son terrain</p> <p>M. NATIVEL Jean-Dany la SELARL GEORGES-ANDRE HOARAU ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme DIJOUX Marie Jeanne épouse NATIVEL la SELARL GEORGES-ANDRE HOARAU ET ASSOCIES au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. JAN Alexandre Me OVA Roberto au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p>	Renvoi à la mise en état au 16/05/2024, pour avis des parties sur médiation judiciaire
19	Co	24/01183 (Conf)	<p>Nature : 50Z 0A Autres demandes relatives à la vente</p> <p>M. STÉPHANE Aurélien Me DARRIOUMERLE Guillaume au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme STÉPHANE ÉPOUSE GRABAR Sophie Marie Céline Me DARRIOUMERLE Guillaume au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Mme JAMET VEUVE STÉPHANE Annie Marie Marguerite Me DARRIOUMERLE Guillaume au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>Mme SILEZA ÉPOUSE GHANTY Marie Monette</p> <p>M. GHANTY Oumar Moussa la SELARL DULEROY & DIAZ-DULEROY au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.E.L.A.S. LE GOFF, OMARJEE & ASSOCIÉS</p>	Déclare l'acte de saisine caduc ou le commandement valant saisie immobilière, ressort sans objet,

LE GREFFIER,

LE PRESIDENT,